



mis sur internet le 20 décembre 2022
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2022

Convocation du 7 décembre 2022
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 18h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Patrick COSSON, Mari COURTAS, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Marie-Ange LE FLANCHEC, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Julie LEMAIRE, Pierre-Jean SALAUN, Séverine TRETON, Céline PESTEL, Pierre-Yves BRUNEL, Yann LE GUEDARD, Pascale LABBE, David ROUALEN, Jean-Pierre HAMON, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET et Martial COLLET

<u>ABSENTS</u> :	Christine ORAIN-GROVALET	absente excusée
	Michel JUHEL	absent excusé
	Annick MOISAN	(donne pouvoir à Patrick COSSON)
	Luc STRIDE	(donne pouvoir à Emmanuel LE NOA)
	Marie-Hélène PASCO	(donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON)

SECRETAIRE DE SEANCE : Paul PERSONNIC

Membres en exercice : 33

Présents : 28

Votants : 31

FINANCES

2022-532 TARIFS PUBLICS 2023 **SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

Mme BOULIN déclare que la commission de finances, réunie le 16 novembre 2022, propose d'actualiser les tarifs publics pour 2022 en fonction d'indices variables selon la prestation :

- cf. annexe code indice,
- cf. liste des tarifs.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur ces propositions de tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **ADOpte** les tarifs des services publics administratifs et techniques pour l'année 2023 ci-joints.



Ploufragan, le 15 décembre 2022

LE MAIRE
Rémy MOULIN

TARIFS.DOC

TARIFS POUR 2023

CODE INDICE

- (1) **Tarif variant en fonction de l'évolution de l'indice 100 des salaires de la fonction publique territoriale, auquel on ajoute 2,00% au titre du Glissement Vieillesse Technicité : 1 - 3- 11 - 12-24-25-25b-26**

Indice 100 F.P.T. + 2,00% au titre du G.V.T.

$$\frac{1.07.22}{1.07.21} = \frac{5\,820.04}{5\,623.23} + 0,020 = \underline{1,055 \text{ (soit +5.50\%)}}$$

- (2) **Tarif variant en fonction de l'indice travaux publics TP01 : 4-5-6-7-9-10**

$$\frac{\text{Juillet 2022}}{\text{Juillet 2021}} = \frac{129.10}{115.90} = \underline{1,1139 \text{ (soit +11,39\%)}}$$

- (3) **Tarif variant en fonction du taux d'inflation en glissement annuel : 2-15-16-17-21-22-24-25-25b-26-28-34-35**

Indice INSEE (ensemble) avec tabac

$$\frac{\text{Septembre 2022}}{\text{Septembre 2021}} = \frac{112.74}{106.81} = \underline{1,0555 \text{ (soit +5.55\%)}}$$

- (5) **Tarifs variant avec le contrat de maintenance de l'antenne communautaire de Bel Air assis sur les indices ICHT IME et FSD2**

Facturation MARCHAND =

$$\begin{aligned} & 41.40 * (0.125 + 0.70 * \frac{\text{ICHT IME Juillet 2022}}{\text{ICHT IME Juillet 2021}} + 0.175 * \frac{\text{FSD2 Août 2022}}{\text{FSD2 Août 2021}}) \\ & \text{(Tarifs d'origine)} \end{aligned}$$

$$= 41.40 * (0.125 + 0.70 * \frac{131.50}{128.20} + 0.175 * \frac{177.40}{140.10})$$

$$= 41.40 * (0.125 + 0.7180 + 0.2216) \Rightarrow 41.40 * 1.0646 = 44.07\text{€}$$

Soit 6.46% d'évolution annuelle

- (6) **Tarif non actualisé = 23-24-25-25b-26-29-31-32**

En 2023 :- sauf pour les petits tarifs grisés qui n'ont pas augmenté depuis des années auxquels on a appliqué une hausse de 10 centimes sauf le n°33 une hausse de 5 centimes.

-sauf pour les 4 salles (Mille Club, Villes Moisan, Grimolet, Alain LE DU) pas d'application du code indice 3 de + 5,5% mais application de +10% liée à l'augmentation des énergies.

TARIFS PUBLICS 2023
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS et
TECHNIQUES

N°	PRESTATIONS	CODE INDICE	CARACTERISTIQUES	TARIF 2022	TARIF 2023
	BUDGET VILLE	TTC			
1	a) Main d'oeuvre communale	1	l'heure	29,90	31,50
	b) Main d'oeuvre communale pour ceas	6	l'heure	15,40	15,40
2	Concession	3			
	a) Cimetière : concession simple		2 x 1 m pour 10 ans	110,20	116,30
			2 x 1 m pour 20 ans	198,20	209,20
			2 x 1m pour 30 ans	248,00	261,80
	concession double		2 x 2 m pour 10 ans	220,50	232,70
			2 x 2 m pour 20 ans	396,80	418,80
			2 x 2m pour 30 ans	496,00	523,50
	b) Columbarium / caveautin	3			
	Achat case caveautin		pour 10 ans	220,50	232,70
			pour 20 ans	330,70	349,10
			pour 30 ans	440,80	465,30
	Renouvellement case caveautin (délibération du 11/07/17)		pour 10 ans	110,20	116,30
			pour 20 ans	198,20	209,20
			pour 30 ans	248,00	261,80
	Achat Case columbarium		pour 10 ans	440,80	465,30
			pour 20 ans	661,20	697,90
			pour 30 ans	881,70	930,60
	Renouvellement case columbarium (délibération du 11/07/17)		pour 10 ans	110,20	116,30
			pour 20 ans	198,20	209,20
			pour 30 ans	248,00	261,80
		3	plaque granit poli columbarium	104,80	110,60
	Délib du 15/09/2014	3	plaque granit poli caveautin	149,10	157,40
	Inflation + augmentation de 1€ pour gravure	(3)	plaque granit jardin du souvenir	117,10	124,70
		(3)	plaque granit jardin du souvenir sans gravure	57,10	60,30
3	Redevances Funéraires	1			
	c) Columbarium / caveautin	1	pour autres ouvertures	29,90	31,50
	d) Vacations funéraires	6	entre 20 et 25€ (C.M. 14/04/09)	20,00	20,00
5	Réfection de trottoirs	2			
	a) Fourniture et pose de bordures		le mètre de chaussées	74,20	82,70
	b) Réfection trottoirs en sable de carrière		le M2	10,00	11,10
	c) Réfection trottoirs à l'émulsion en bi-couche		le M2	27,80	31,00

mis sur internet le 20 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 022-212202154-20221213-DB202213DEC532-DE

N°	PRESTATIONS	CODE INDICE	CARACTERISTIQUES	TARIF 2022	TARIF 2023
	d) Réfection trottoirs en béton bitumineux		1e M2	31,30	34,90
	e) Mise à niveau d'ouvrages	6	par ouvrage	100,00	100,00
6	Réfection de chaussées	2			
	a) Revêtement tricouche		1e M2	33,20	37,00
	b) Revêtement chaussée normale en enrobés		1e M2	39,40	43,90
	c) Revêtement chaussée lourde en enrobés		1e M2	49,10	54,70
7	Branchement eaux pluviales	2	normal	1 812,90	2 019,40
			au dessus de 5 mètres (1e m)	129,50	144,30
			sous-sols exceptionnels(1e m)	194,30	216,40
9	Pose de buses	2	O 300 jusqu'à 7,5 mètres plus-value (1e m)	495,60	552,00
				51,60	57,50
10	Confection de gargouilles ou piquage sur busage	2	Jusqu'à 2 mètres	206,00	229,50
			Au dessus de 2 m (1e m)	64,60	72,00
11	Travaux faits pour le compte de tiers	1			
	a) Entretien des terrains vagues		l'heure	104,30	110,00
	b) Location de l'aérateur et du mini tracteur		l'heure	83,70	88,30
	c) Curage de fossés		l'heure	174,90	184,50
	d) Nettoyage des salles municipales		l'heure	44,00	46,40
12	Location de véhicules	1			
	a) Minibus	(1)	1e kilomètre	1,23	1,43
	b) Autocar	(1)	1e kilomètre	2,46	2,86
	c) Tracto-pelle avec chauffeur	1	l'heure (en semaine)	70,30	74,20
			l'heure (week-end & jour férié)	100,20	105,70
	d) Camion avec chauffeur		l'heure (en semaine)	65,20	68,80
			l'heure (week-end & jour férié)	95,10	100,30
15	Droits de place				
	Fêtes foraines	(3)	par M2 et par jour	0,40	0,50
	Commerce ambulant (occasionnel)	3	par jour	27,10	28,60
	Commerce ambulant (non occasionnel)	(3)	par M2 et par jour	0,50	0,60
	Commerce démontable permanent	(3)	par M2 et par mois	0,50	0,60
16	Droits stationnement taxi	3	par mois	10,40	11,00
17	Marché hebdomadaire du vendredi	(3)	Pour les abonnés 1e m	0,40	0,50
			Pour les occasionnels 1e m	0,70	0,80
			Electricité par jour	1,80	1,90
17 BI	Marché nocturne mensuel	3	Forfait mensuel par marché	30,60	32,30

N°	PRESTATIONS	CODE INDICE	CARACTERISTIQUES	TARIF 2022	TARIF 2023
18	Redevance réseau de télé-distribution du Lotissement de Bel Air	5	par an et par logement	41,40	44,07
21	Bâtiments communaux	3	Remplacement clé	14,00	14,80
			Remplacement badge	6,50	6,90
22	Location de matériel (non livré)	6	Caution	75,00	75,00
		3	Table (l'unité)	1,60	1,70
		(3)	Chaise	0,50	0,60
			Barrière	1,30	1,40
23	Location de matériel de sonorisation	6	Cautions :		
			Sono voiture avec cônes et sono d'intérieur	450,00	450,00
			Sono portable (porte-voix)	150,00	150,00
24	Salle du Mille Club		Voir annexe		
25	Salle des Villes Moisan		Voir annexe		
25b	Salle du Grimolet		Voir annexe		
25c	Salle Alain Le Du		Voir annexe		
26	Salle ancienne école de Saint-Hervé	3	Location à la journée pour réunion aux associations et organismes extérieurs	52,70	55,60
		6	Caution	450,00	450,00
		1	Forfait ménage	88,10	93,00
28	Vestiaires sportifs	3	Avec nettoyage la journée	58,80	62,10
			Sans nettoyage la journée	31,10	32,80
29	Vente de tee-shirts	6	L'unité	4,20	4,20
30	Salle du Tennis Club Ploufragnais	3	Location à l'heure aux associations sportives extérieures	15,80	16,70
31	Dossier P.L.U.	6	Le dossier	130,00	130,00
32	Copies d'un document administratif	6	A4 noir et blanc	0,18	0,18
			A4 couleur	1,80	1,80
			Cédérom	2,75	2,75
33	Cybercommune	(6)	Impression page noir & blanc sur papier standard	0,15	0,20
34	Repas pour le vote du budget	3	par personne	15,90	16,80
35	Occupation domaine public par les manèges par semaine	3		40,90	43,20

Code indice :

INDICES

1	Indice salaire	:	1,0550	soit +5,50 %
2	Indice travaux publics	:	1,1139	soit 11,39 %
3	Indice inflation	:	1,0555	soit +5,55 %
5	Indice facturation	:	1,0646	soit +6,46 %
6	Pas d'actualisation	:	1,0000	soit 0,00 %

Ces tarifs sont applicables à compter du **1er janvier 2023**

TARIFS 2023

24. SALLE DU MILLE-CLUB

Evolution 2023
(1,1000)

sauf caution : code indice 6 (1,0000)
nettoyage : code indice 1 (1,0550)

	code	COMMUNE		EXTERIEUR	
		2022	2023	2022	2023
Location pour réunion	(3)	56,20	61,80	112,40	123,60
Location pour autres activités	(3)	79,20	87,10	158,40	174,20
Nettoyage : personnel (1 agent) + matériel (par heure)	1	44,00	46,40	88,00	92,80
Caution	6	450,00	450,00	450,00	450,00

Si la salle n'est pas restituée en état de propreté et que du ménage doit être effectué pour la remettre en état, une pénalité de 200€ sera appliquée aux utilisateurs de la salle

1) Les associations locales (Loi 1er juillet 1901)

+ sections politiques locales

Réunion : gratuit

Assemblée générale : gratuit

Autres manifestations : 1 gratuité annuelle dans une des QUATRE salles: Grimolet, Mille Club,

Villes Moisan (avec sonorisation ; avec cuisine), Alain LE DU

2) Associations caritatives extérieures : 1 gratuité tous les 5 ans

3) Comités d'entreprises locaux :

1 gratuité annuelle (avec sonorisation)

4) Campagnes électorales officielles :

Réunion : gratuit

25. SALLE MUNICIPALE DES VILLES MOISAN

Evolution 2023
1,1000

sauf cautions
nettoyage

Code indice 6	1,0000
Code indice 1	1,0550

TARIFS													
code	Salle N° 1		Salle N° 2		Salles 1+2		Salle N° 3		Salles 2+3		Salles 1+2+3		
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	
Location pour réunion	*	34,20 *	68,40 *	52,40 *	104,80 *	82,00 *	164,00	161,60	323,20	207,50	415,00	231,10	462,20
	(3)												
Location pour autres activités	*	46,50 *	93,00 *	69,70 *	139,40 *	111,70 *	223,40	235,60	471,20	297,30	594,60	335,10	670,20
	(3)												
Sonorisation		49,60	99,20	49,60	99,20	49,60	99,20	49,60	99,20	49,60	99,20	49,60	99,20
	(3)							97,10	194,20	97,10	194,20	97,10	194,20
Utilisation cuisine													
	(3)												
Nettoyage (tarif horaire)	Commune : 46,40 Extérieur : 92,80												
Personnel + matériel (1 Agent)	/												
Caution	6	500,00					1 000,00						

* Pas de possibilité de cuisine

1) Les associations locales (Loi 1er juillet 1901)

+ sections politiques locales

Réunion : gratuit

Assemblée générale : gratuit

Autres manifestations : 1 gratuité annuelle dans une des QUATRE salles: Grimolet, Mille Club, Villes Moisan (avec sonorisation ; avec cuisine), Alain LE DU

2) Associations caritatives extérieures : 1 gratuité tous les 5 ans

3) Comités d'entreprises locaux :

1 gratuité annuelle (avec sonorisation ; sans cuisine)

4) Campagnes électorales officielles :

Réunion : gratuit

pour la remettre en état, une pénalité de 200€ sera appliquée aux utilisateurs de la salle

mis sur internet le 20 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 022-212202154-20221213-DB202213DEC532-DE

TARIFS 2023**25 b. SALLE DU GRIMOLET**Evolution 2023
(1,1000)

sauf caution : code indice 6 (1,0000)

nettoyage: code indice 1 (1,0550)

	code	COMMUNE	EXTERIEUR
		2023	2023
Location pour réunion	(3)	113,50	227,00
Location pour autres activités	(3)	204,20	453,80
Nettoyage : personnel (1 agent) + matériel (par heure)	1	46,40	92,80
Caution salle	6	1 000,00	1 000,00
Caution pour boîtier du vidéoprojecteur	6	500,00	500,00
Utilisation cuisine comités d'entreprises locaux	(3)	56,80	

Si la salle n'est pas restituée en état de propreté et que du ménage doit être effectué pour la remettre en état, une pénalité de 200€ sera appliquée aux utilisateurs de la salle

1) Les associations locales (Loi 1er juillet 1901)

+ sections politiques locales

Réunion : gratuit

Assemblée générale : gratuit

Autres manifestations : 1 gratuité annuelle dans une des QUATRE salles: Grimolet, Mille Club, Villes Moisan (avec sonorisation ; avec cuisine), Alain LE DU

2) Associations caritatives extérieures : 1 gratuité tous les 5 ans**3) Comités d'entreprises locaux :**

1 gratuité annuelle (avec sonorisation ; sans cuisine)

4) Campagnes électorales officielles :

Réunion : gratuit

TARIFS 2023

25 c. SALLE ALAIN LE DU

Evolution 2023
(1,1000)

sauf caution : code indice 6 (1,0000)
nettoyage: code indice 1 (1,0550)

	code	COMMUNE	EXTERIEUR
		2023	2023
Location pour réunion	(3)	161,60	323,20
Location pour autres activités	(3)	235,60	471,20
Caution salle	6	500,00	1 000,00

Si la salle n'est pas restituée en état de propreté et que du ménage doit être effectué pour la remettre en état, une pénalité de 200€ sera appliquée aux utilisateurs de la salle

1) Les associations locales (Loi 1er juillet 1901)

+ sections politiques locales

Réunion : gratuit

Assemblée générale : gratuit

Autres manifestations : 1 gratuité annuelle dans une des QUATRE salles: Grimolet, Mille Club,

Villes Moisan (avec sonorisation ; avec cuisine), Alain LE DU

2) Associations caritatives extérieures : 1 gratuité tous les 5 ans

3) Comités d'entreprises locaux :

1 gratuité annuelle (avec sonorisation ; sans cuisine)

4) Campagnes électorales officielles :

Réunion : gratuit